

République du Niger

Région de Maradi

Département de Dakoro

Commune Urbaine de Dakoro

PROCES VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE 2022
DU 15/03/2022 AU 18/03/2022

MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux et le Mardi 15, Mercredi 16, Jeudi 17 et Vendredi 18 Mars se sont tenues les assises de la première session ordinaire de l'année 2022 sous la présidence de monsieur Daouda Mahamane Président du conseil dans la salle habituelle des délibérations.

Etant présents à la session :

Membres Elus

1. Daouda Mahamadou, maire de la Commune Urbaine
2. Idi Sodangui 1^{er} Ajoint au maire de la commune Urbaine
3. Saminou Elh Danda Ziem Adjoint au maire de la commune Urbaine
4. Moussa Maman Douchi conseiller
5. Assoumane Ibrahim Conseiller
6. Ibrahim Saidou Conseiller
7. Ali kokari conseiller
8. Hadjia Sakina Kane Conseillère
9. Soumaila Salaou Conseiller
10. Adamou Balla Conseiller
11. Chaibou Assoumane Conseiller
12. Amani idi Conseiller
13. Haya Nomao Conseiller
14. Idi Hima Conseiller
15. Oumarou Miko Conseiller
16. Mariama Issa Hima Conseillère
17. Oumarou Hassan Conseiller
18. Hassana Harouna Conseillère
19. Halima Aboubacar Conseillère

Membres de droit

1. Le chef de canton
2. Etaient aussi présents Le préfet du département de Dakoro

(STD, Services communaux, les chefs des villages etc.)

Le secrétariat de séance est assuré par Monsieur Elh Danda Ziem Maire Adjoint de la Commune Urbaine.

Le quorum étant atteint, le Président a présenté le projet d'ordre du Jour qui comporte les points suivants :

1. Examen et adoption du PV de session précédente;
2. L'état d'exécution des délibérations précédentes ;
3. Situation des dépenses et recettes du 1^{er} trimestre 2022
4. Lecture et adoption des critères d'éligibilité pour le recrutement du SG de la commune
5. Divers

Après la Fatiha prononcée par un participant, les salutations d'usage et l'adoption du projet d'ordre du jour à l'unanimité, le Président a invité les conseillers à examiner avec attention et responsabilité les points inscrits à l'ordre du jour.

I. EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SESSION PRECEDENTE

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la session du 06 au 09/12/2021 Le conseil a apporté les amendements suivants :

Recensement des terrains publics

Sous réserve de l'insertion de ces amendements, le Conseil a approuvé le procès-verbal de la session N°04 tenue du 06 au 09/2021

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DELIBERATIONS

Le Président a présenté l'état de la mise en œuvre des différentes délibérations et recommandations.

Il ressort les constats suivants :

1. Délibération 1 : exécutée à 100%
2. Délibération 2 : non exécutée
3. Délibération 3 : exécutée à 100%
4. Délibération 4 : non exécutée
5. Délibération 5 : exécutée à 100%
6. Délibération 6 : exécutée à 100%
7. Délibération 7 : non exécutée

III. DES DEBATS SUR LES AUTRES PIONTS DE L'ORDRE DU JOUR

3.1. Situation des dépenses et recettes pour le mois de janvier et février de l'année 2022

Le receveur de la mairie a fait une présentation détaillée des recettes et dépenses de moi de janvier et février 2022.

Total recette	Total dépense	Solde positif
20 848 089FCFA	7 145 134FCFA	13 702 955FCFA

Après la présentation du receveur, il a eu un débat important qui a permis aux conseillers de demander des éclaircissements sur une faible recette dans le marché à bétail. Après les échanges et débats, les conseillers ont demandé de faire un contrôle sur taxe de présentation et l'identification au niveau du marché à bétail.

IV. Lecture et adoption des critères d'éligibilité pour le recrutement du SG de la commune

Après la présentation des critères d'éligibilité pour le recrutement du SG de la commune par le secrétaire de la séance, le conseil a examiné et retient les critères suivants :

- Etre âgé de 30 ans minimum

- Etre de nationalité nigérienne ;
- Etre cadre A(1,2,3) de l'administration général de l'ENA, ou cadre B1
- Avoir cinq (5) ans d'expérience minimum dans la gestion administrative d'une administration (publique ou privée) ;
- Etre un homme ou une femme ;
- Avoir une maitrise de la rédaction des documents administratifs (le style administratif) ;
- Avoir une connaissance en informatique ;
- Avoir des expériences sur le plaidoyer ;
- Savoir vivre en équipe ;
- Etre disponible à tout moment

IV- Divers

En divers, le conseil a été informé sur :

- La disponibilité de 450 sacs l'engrais dans les communs (appui PNUD)
- L'arrivage du 2iem stock de 70 tonnes pour la vente à prix modéré
- Evolution de la restructuration des anciens quartiers de la ville
- Appui à l'élaboration du PDC (appui UNICEF)

Après les informations données aux conseillers par le président du conseil, les conseillers ont présenté à tour de rôle les problèmes recensés dans les villages qui sont entre autre :

Villages	Problèmes recensés
Dakoro ville	En cas de coupure d'électricité problème d'eau à L'Hôpital les moteurs ne fonctionne pas Problème de la salubrité dans la ville et marché Encombrement des véhicules Problème d'accès
Joura	Insuffisance des classes
Kardao	Puits cassé
Maitourou	Fonçage d'un puits pastoral Canal d'évacuation d'eau au niveau du marigot situé au centre de la ville

NB : Il est à noter que le village Kardao et Joura ont remercié la mairie pour la réhabilitation des classes et l'approvisionnement de la MAEP en moteur et en pompe (flambant neufs).

Recommandations :

Enfin de la session, le conseil a fait les recommandations suivantes :

- Reformulation de la publicité sur la pharmacopée traditionnelle
- Eviter la destruction des mœurs sur les RADIO locales
- ✗ ➤ Organiser un recensement administratif dans la commune pour en savoir la population total de la commune
- Poursuite de la restructuration dans les anciens quartiers de la ville

- Elaboration d'un document de requête pour le placement des semences hâtives à temps dans les villages déficitaires de la commune

Avant de clôturer la session, le président du conseil a largement salué la promptitude avec laquelle les conseillers ont répondu à l'appel et participé aux débats.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance

Fait à Dakoro le 20 MARS 2022

Le secrétaires de séance

Saminou Elh Danda



le président

Daouda Mahamadou

